



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET D'EURE ET LOIR

## ARRETÉ

### **Modifiant la composition de la Commission Départementale de l'Emploi, de l'Insertion ainsi que la composition de ses formations spécialisées**

Le Préfet du département d'Eure et Loir,

Officier de la légion d'honneur

Chevalier de l'ordre national du mérite

Vu l'ordonnance N° 2004-637 du 1<sup>er</sup> juillet 2004 relative à la simplification de la composition et du fonctionnement des commissions administratives et à la réduction de leur nombre ratifiée le 9 décembre 2004;

Vu l'ordonnance N° 2005-727 du 30 juin 2005 portant diverses dispositions relatives aux simplifications des commissions administratives ratifiée le 26 juillet 2007;

Vu le décret N° 2006-665 du 7 juin 2006 relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives;

Vu le décret N° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement des commissions administratives à caractère consultatif;

Vu le décret n° 2016-531 du 27 avril 2016 relatif à l'insertion par l'activité économique en milieu pénitentiaire

Vu les articles R 5112-11 à R 5112-18 du code du travail;

Vu, les désignations de nouveaux représentants notifiées par le Conseil régional, le conseil Départemental, la Chambre d'agriculture, le MEDEF d'Eure et Loir, la FDSEA, la CFDT, la FEI, le COORACE, la FNARS Centre Val de Loire;

## ARRETE

### Article 1<sup>er</sup> :

**I - LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION**, présidée par M. le Préfet ou son représentant comprend 6 collègues composés comme suit :

#### I - LES REPRESENTANTS DE L'ETAT

- Le Directeur de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la région Centre Val de Loire ou son représentant,
- Le Directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations ou son représentant,
- Le Directeur régional de Pôle Emploi ou son représentant,
- Le Directeur départemental des finances publiques ou son représentant

#### II - LES REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

##### **- Représentants du Conseil Régional**

Titulaire

M. Harold HUWART

Suppléant

M. Fabien VERDIER

##### **- Représentants du Conseil Départemental**

Titulaire

M. Francis PECQUENARD

Suppléant

M. Jacques LEMARE

##### **- Représentants des Communes**

Titulaire

M. Loïc BARBIER  
Commune de BEZOLLES

Suppléant

M. Alain BELLAMY  
Commune de CLEVILLIERS

#### III - LES REPRESENTANTS DES CHAMBRES CONSULAIRES

##### **- Chambre de Commerce et d'Industrie d'Eure-et-Loir**

Titulaire

M. Laurent PETIT

Suppléant

M. Bruno VAN HEE

##### **- Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir**

Titulaire

Mme Marie-Laurence MAZELLIER

Suppléant

M. Guillaume AUBRY

**- Chambre d'Agriculture d'Eure-et-Loir**

Titulaire  
M. Pierre LHOPITEAU

Suppléant  
M. François GUDIN

**IV - LES REPRESENTANTS DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET INTERPROFESSIONNELLES D'EMPLOYEURS**

**- MEDEF**

Titulaire  
M. Alexandre PENNAZIO

Suppléant  
Mme Sophie PUJALTE

**- UIMM**

Titulaire  
Mme Nathalie RODERIGUE

Suppléant  
Mme Gisèle FILLON

**- UPA**

Titulaire  
M. Denis BRICHET

Suppléant  
M. Yves TOMASI

**- FDSEA**

Titulaire  
M. Pierre PELLETIER

Suppléant  
M. Pascal LAYA

**- CGPME**

Titulaire  
Mme Sylvie LAJONIE

**V - LES REPRESENTANTS DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE SALARIES**

**- CGT**

Titulaire  
Mme Guylaine RAFFIN

Suppléant  
M. Bernard TOTÉE

**- FO**

Titulaire  
M. Pierre GIGOU

Suppléant  
M. Eric JARRY

**- CFDT**

Titulaire  
M. Eric FRAIPONT

Suppléant  
M. Frederic NORGUET

**- CFTC**

Titulaire  
M. Alain MISTIAEM

**- CFE-CGC**

Titulaire  
M. Jean Claude LELIARD

Suppléant  
M. Jean Paul DORDOIGNE

**VI - LES PERSONNES QUALIFIEES DANS LE DOMAINE DE L'EMPLOI, DE L'INSERTION ET DE LA CREATION D'ENTREPRISE**

**- Initiative Eure et Loir**

Titulaire  
M. Olivier PETRUS

Suppléant  
M. Emmanuel PARAGOT

Au sein de la commission départementale de l'emploi et de l'insertion sont instituées deux formations spécialisées compétentes respectivement dans le domaine de l'emploi et dans le domaine de l'insertion par l'activité économique.



**II - LA FORMATION COMPETENTE DANS LE DOMAINE DE L'EMPLOI**, présidée par M. le Préfet ou son représentant est composée comme suit:

**1 - LES REPRESENTANTS DE L'ETAT**

- Deux représentants de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la région Centre Val de Loire dont un représentant compétent dans le domaine du développement industriel,
- Le Directeur départemental des finances publiques ou son représentant,
- Le Directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations ou son représentant,
- Le Directeur régional de Pôle Emploi ou son représentant

**2 LES REPRESENTANTS DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET INTERPROFESSIONNELLES D'EMPLOYEURS**

**- MEDEF**

Titulaire  
M. Alexandre PENNAZIO

Suppléant  
Mme Sophie PUJALTE

**- FDSEA**

Titulaire  
M. Pierre PELLETIER  
**- UIMM**

Suppléant  
M. Pascal LAYA

Titulaire  
Mme Nathalie RODERIGUE

Suppléant  
Mme Gisèle FILLON

**- UPA**

Titulaire  
M. Denis BRICHET

Suppléant  
M. Yves TOMASI

**- CGPME**

Titulaire  
Mme Sylvie LAJONIE

**3 - LES REPRESENTANTS DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE SALARIES**

**- CGT**

Titulaire  
Mme Guylaine RAFFIN

Suppléant  
M. TOTÉE Bernard

**- CFDT**

Titulaire  
M. Eric FRAIPONT

Suppléant  
M. Frédéric NORGUET

**- FO**

Titulaire  
M. Pierre GIGOU

Suppléant  
M. Eric JARRY

**- CFTC**

Titulaire  
M. Alain MISTIAEM

**- CFE-CGC**

Titulaire  
M. Jean Claude LELLIARD

Suppléant  
M. Jean Paul DORDOIGNE



**III - LA FORMATION COMPETENTE EN MATIERE D'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE** intitulée "conseil départemental de l'insertion par l'activité économique", présidée par M. le Préfet ou son représentant est composée comme suit :

**1 - LES REPRESENTANTS DE L'ETAT**

- Le Directeur de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la région Centre Val de Loire ou son représentant,
- Le Directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations ou son représentant,
- Le Directeur régional des services pénitentiaires, ou son représentant,
- Le Directeur régional de Pôle Emploi, ou son représentant,

**2 - LES REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

**- Représentants du Conseil Régional**

Titulaire

M. Harold HUWART

Suppléant

M. Fabien VERDIER

**- Représentants du Conseil Départemental**

Titulaire

M. Francis PECQUENARD

Suppléant

M. Jacques LEMARE

**- Représentants des Communes**

Titulaire

M. Loïc BARBIER

Commune de BREZOLLES

Suppléant

M. Alain BELLAMY

Commune de CLEVILLIERS

**3 - LES REPRESENTANTS DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET INTERPROFESSIONNELLES D'EMPLOYEURS**

**- MEDEF**

Titulaire

M. Alexandre PENNAZIO

Suppléant

Mme Nathalie RODERIGUE

**- FDSEA**

Titulaire

M. Pierre PELLETIER

Suppléant

M. Pascal LAYA

**- CGPME**

Titulaire

Mme Sylvie LAJONIE

4 - LES REPRESENTANTS DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE SALARIES

- **CGT**

Titulaire  
Mme Guylaine RAFFIN

Suppléant  
M. Bernard TOTÉE

- **CFDT**

Titulaire  
M. Eric FRAIPONT

Suppléant  
M. Frédéric NORGUET

- **FO**

Titulaire  
M. Pierre GIGOU

Suppléant  
M. Eric JARRY

5 - LES REPRESENTANTS DU SECTEUR DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE

- **FEI**

Titulaire  
Mme Marc DAGUENET

Suppléant  
Mme. Laurence EDMEADS

- **CNLRQ**

Titulaire  
M. Patrick MACQUAIRE

Suppléant  
M. Jean Luc BIRSKI

- **COORACE**

Titulaire  
Mme Carine LE LOUREC

- **GROUPEMENT DES ACI (Ateliers et Chantiers d'insertion d'Eure-et-Loir)**

Titulaire  
Mme Claire GENOVA

Suppléant  
Mme. Brissa JULIEN

- **FNARS Centre Val de Loire**

Titulaire  
M. Thierry MARTINEZ

Suppléant  
M. José PIRES-DIEZ

**ARTICLE 2**

Le mandat des membres des commissions instituées à l'article 1 du présent arrêté expire le 1<sup>er</sup> juillet 2017

**ARTICLE 3**

Les précédents arrêtés préfectoraux relatifs à la composition de la commission départementale de l'emploi et de l'insertion ainsi que la composition des formations spécialisées sont abrogés.

**ARTICLE 4**

Madame la Secrétaire Général de la Préfecture d'Eure-et-Loir, M. le Directeur de l'Unité territoriale d'Eure et Loir de la DIRECCTE Centre Val de Loire, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Chartres le

- 9 FEV. 2017

~~Le Préfet d'Eure-et-Loir~~

~~Nicolas QUILLET~~